

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 18 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 9  
Nombre de votants : 9

## Convocation transmise le 5 avril 2018.

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

**Présents** : MM./Mmes BOUGOUIN Isabelle, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LINET Michel, PALLUAULT Delphine, PARISOT Bertrand, THIERY Yves.

**Absents ayant donné pouvoir** :

**Absents excusés** : MM./ Mmes BARC Nathalie, BRISSARD Armand, CHESNES Dolorès, LIÉTARD Philippe, MENUET Céline, TEXIER Pauline.

Secrétaire de séance : DUCOURTIEUX Jean-Claude.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

## **Ordre du jour** :

- ***Vote des budgets primitifs 2018,***
- ***Questions diverses.***

### **I. Vote des budgets primitifs 2018**

Suite à la préparation des derniers conseils, et en considérant la diminution des taux communaux (taxes directes locales), il est proposé un équilibre des budgets primitifs 2017 de la Commune de SEPVRET et du Lotissement Eco-Quartier des Ouzines comme suit :

- **Commune de SEPVRET**  
Le budget primitif de la commune s'équilibre à 373 313,00 € en fonctionnement et 735 695,98 € en investissement (dont 134 954,84 euros en reste à réaliser N-1 concernant les dépenses d'investissement).
- **Lotissement Eco-quartier des Ouzines**  
Le budget primitif de l'Eco-quartier des Ouzines s'équilibre à 488 214,63 € en fonctionnement et 481 190,57 € en investissement.

***Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de valider les budgets primitifs de la Commune de Sepvret et du Lotissement Eco-quartier des Ouzines pour l'année 2018.***

## **II. Questions diverses**

- **Sortie culturelle**

La sortie culturelle aura lieu le samedi 9 juin 2018 à Saint Nazaire avec une visite des chantiers navals.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le devis de Demellier Tourisme 86700 VAUX EN COUHÉ d'un montant total de 1 080,00 euros avec une prise en charge financière comme suit :

- 890 euros : pris en charge par la Commune de Sepvret (autocar et chauffeur principal),
- 190 euros : pris en charge par le Foyer Rural de Sepvret (2<sup>ème</sup> chauffeur).

- **Cérémonie du 8 mai**

En raison de la cérémonie organisée sur la commune le 8 mai 2018, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise :

- l'achat d'une gerbe de fleurs auprès du fleuriste "Ô SOLEIL - Ane NYGAARD" - 79800 LA MOTHE SAINT HERAY,
- l'achat de produits alimentaires à SUPER U - 79500 SAINT LEGER DE LA MARTINIÈRE,
- l'achat de boissons alcoolisées à la SARL VIGNOBLE FEVRIER - 17490 MACQUEVILLE.

- **Subvention**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 400 euros à l'association « Juste un petit bouquet ».

- **Achat d'une nouvelle tondeuse**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'autoriser l'achat d'une nouvelle tondeuse : Tondeuse frontale ISEKI SF 224 HD 137 (en remplacement de la tondeuse actuelle Tondeuse ISEKI SFH 240).

Par conséquent, le Conseil Municipal décide de valider le devis de la société AREPE – Espace Mendès France – 12 rue Gutenberg – 79000 NIORT d'un montant total de 11 350,00 euros HT soit 13 620,00 euros TTC (incluant la reprise de l'ancienne tondeuse pour un montant de 7 900,00 euros HT soit 9 480,00 euros TTC).

Il autorise le Maire à signer ce devis.

- **Projet de construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles**

Deux-Sèvres Aménagement a pré-sélectionné 3 architectes :

- Architecte Mme Magalie BODIN (BRESSUIRE - 79) => note 84/100 – 19 152 € HT ;
- VICTOR ARCHITECTES (NIORT – 79) => note 54/100 – 17 500 € HT;
- Architecte M. Frédéric VIGNIER (CELLES-SUR-BELLE – 79) => note 70/100 – 13 790 € HT.

Une audition des candidats pourrait avoir lieu le lundi 30 avril prochain à 10 h ou le 14 mai au matin.

- **Chantier des maisons passives**

Les locations des maisons devraient pouvoir se faire à partir de mi-août. Une annonce pourra être mise sur le site du Bon Coin et Facebook.

Il faudra prévoir un bail particulier pour le logement T3.

Dans les baux de location, devront être mentionnés l'obligation d'une visite par an des logements par la Mairie et la prise en charges des ordures ménagères par le locataire.

- **Informations complémentaires**

- Congrès des Maires le 12 juin à Bressuire.
- Information SIEDS : une commission a été créée sur les compteurs Linky.
- Dispositif argent de poche pour les jeunes de 14 à 16 ans et projet de mise en place d'une monnaie locale : présentation de ces projets et échanges.
- Réalisation d'un flyer à distribuer fin avril dans les boîtes aux lettres. Devront être mentionnés les événements suivants :
  - Cérémonie du 8 mai,
  - Tournoi de palets (club de foot),
  - Vide-grenier de l'APE à Chenay,
  - Randonnée pédestre organisée par la section gym,
  - Exposition des sections peinture et gym,
  - Sortie culturelle,
  - Assemblée générale ACCA,
  - Fête des écoles.

Puis les informations suivantes : maintien des taxes communales, dépôt de pain et autorisation de brûlage.

Seront abordés lors de la prochaine séance le repas du 14 juillet et la balade patrimoniale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.  
Fait et délibéré en séance du 18/04/2018.

**Liste des conseillers présents :**

**Le Maire :**

*BOUGOUIN Isabelle*

*CHARPENTIER Patrick*

*BUTRÉ Sabrina*

*DUCOURTIEUX Jean-Claude*

*LACOMBE David*

*LINET Michel*

*PALLUAULT Delphine*

*PARISOT Bertrand*

*THIERY Yves*